

Rallye Sprint

« FREDERIC CAPITTE »



Les 20 et 21 mars 2010

Une organisation de l'ASBL : Motor Union Yvo Grauls.

N° d'entreprise : 413416176

Règlement Particulier de l'épreuve.

**Championnat de la Communauté Française
de Hainaut et de Brabant.**



NOM :.....Prénom :

Rue : N° :

CP : Localité :

Permanence : Michel Kirsch, 263 Rte de Mons 6560 Erquelinnes 071/ 558588

RALLYE SPRINT « Frédéric Capitte »

Les 20 et 21 mars 2010

TIMING

le.15.février 2010		Parution du règlement
le 1er mars 2010		Date de début des engagements
le mercredi 17 mars 2010		Clôture des engagements via banque
le jeudi 18 mars 2010	à 12h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des n°
le jeudi 18 mars 2010	à 20h30	Attribution des numéros
	à 21h00	Affichage de la liste des engagés
le samedi 20 mars 2010	à 13h30	*Ouverture de la permanence
	à 14h00	Ouverture des Vérifications Administratives
	à 15h00	Ouverture des Vérifications Techniques (Art. 8)
	à 14h00	Début des reconnaissances
	à 17h00	Fermeture des Vérifications Administratives
	à 17h30	Fermeture des Vérifications Techniques
	à 17h45	Fin des reconnaissances
le dimanche 21 mars 2010	à 07h00	Début des reconnaissances
	à 07h00	Ouverture des V.A. & V.T.
	à 07h50	Fermeture des V.A. & V.T.
	à 08h00	Fin des reconnaissances
	à 08h30	Ouverture du parc fermé de départ
		Affichage de la liste des voitures qualifiées
	à 09h30	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 1
	à 12h15	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 2
	à 14h35	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 3
	* à 16h45	Départ voiture n° 1 pour le tronçon 4
	à 17h25	Rentrée voiture n° 1 au parc fermé
	à 19h00	Affichage OFFICIEUX des résultats
	à 20h30	Proclamation des résultats

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course :	Frédéric Deroubaix	Lic. ASAF : 008
Directeur de course adjoint :	Alain Jauquet	Lic. ASAF : 300
Directeur de sécurité :	Eddy Limbourg	Lic. ASAF : 311
Directeur de sécurité adjoint:	Steve Jauquet	Lic. ASAF : 301
Secrétaire du meeting :	Virginie Lebrun	Lic. ASAF : 270
Relation concurrents :	Didier Vanesse	Lic. ASAF : 356
	Robert Maton	Lic. ASAF : 291
*Bureau de calcul :	csaph	
*Responsable du parcours :	Frédéric Deroubaix	
Service médical :	Christian Deville (crs)	
*Responsable parc :	Damien Clarisse	
Responsable équipe sécurité :	Carême Christian	Lic. ASAF: 872

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,			
Président de Collège :	à désigner		
C.S. :	à désigner		
Commissaires Techniques,			
Président de Collège :	à désigner		Lic. ASAF:
C.T.: à désigner	Lic. ASAF:	C.T.: à désigner	Lic. ASAF:
C.T.: à désigner	Lic. ASAF:	C.T.: à désigner	Lic. ASAF:
Secrétaire:	à désigner		Lic. ASAF:
* Observateur ASAF :	Jean Louis DELABY		Lic. ASAF: 007
Inspecteur-Sécurité :	Jean-Louis DELABY		Lic. ASAF: 007

PERMANENCE

Avant et après

Kirsch, Michel : 263 Rte de Mons, 6560 Erquelines Tél. /GSM : 071/558588 ou 0496/534269

Deroubaix, Frédéric : 6 rue Jeanne 6560 Erquelines Tél. /GSM : 071/596741 ou 0475/835538

Pendant

Deroubaix, Frédéric : Zoning de S/S/Sambre, rue Bringuette, GSM : 0475/835538

TABLEAU D'AFFICHAGE

Situation exacte : Panneaux d'affichage officiel à l'intérieur du chapiteau à la rue Bringuette

ORGANISATION

Art. 1 - DEFINITION

Les 20 et 21 mars 2010, une épreuve dénommée Rallye Sprint « Frédéric Capitte » comptant pour le championnat de Hainaut, de Brabant et de la Communauté Française sera organisée conformément aux prescriptions ASAF 2010 ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Art. 2 - PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement d'une longueur de **9000m** « 100% asphalte », et **13500 m** de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total **90000 m** dont **36000 m** d'étape de classement.

Art. 3 - ENGAGEMENT IMPORTANT : Voir Art. 9 du RSG.

Les bulletins d'engagement ainsi que les fiches des Vérifications Techniques seront COMPLETES LISIBLEMENT ET ENTIEREMENT. Ils seront rentrés, EXCLUSIVEMENT, PAR VOIE POSTALE, au plus tôt, le 1^{er} mars, et, au plus tard, le 18 mars 2010 à 12h00 à l'adresse suivante:

ASBL MOTOR UNION YVO GRAULS, 263 Rte de Mons 6560 Erquelines

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :

N°:360-0560865-17 intitulé : MOTOR UNION YVO GRAULS avec la mention Rallye sprint Frédéric Capitte, équipage « nom du pilote et du copilote » avant le 18 mars 2010 (Attention aux délais bancaires !)

L'attribution des numéros aura lieu le jeudi 18 mars 2010 à 20h30 (Tél: **071/595532**, Café l'Embuscade à Sars la Buissière, 39 rue de Rubignies.)

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au max., 1 h avant la fermeture du contrôle des documents, (voir R. Sportif général, Art. 9.1.b.)

Le nombre des voitures admises est fixé à 120 (Si ce nombre est atteint avant la clôture des engagements à droits simples, les demandes seront prises en considération suivant l'ordre chronologique des paiements des droits d'engagement)

Le montant de l'engagement est fixé à **100 €** pour les Divisions 1, 2, 3 et **PH**.

Il est fixé à **130 €** pour la Division 4. (Voir Art. 3.11. du Règlement Sportif Général)

ATTENTION : Les Chèques ne seront pas acceptés.

Art. 4 - ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Situation du Parc d'assistance : Zoning de S/S/Sambre, rue bringuette et ce, juste avant de rentrer au Parc Fermé et juste après la sortie du Parc Fermé.

Situation de la Station de Ravitaillement : Station **TEXACO** à Erquelines au Rond Point de la RN 40.

ATTENTION : NON accessible le long du parcours ! ! ! !

Art. 5 - RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue "librement" que le samedi 20 mars 2010, entre 14h00 et 17h45 et le Dimanche 21 mars 2010, entre 07h00 et 08h00.

- **Lors des reconnaissances, LE PORT DU CASQUE EST INTERDIT**
- **Les concurrents rouleront sous couvert de leur assurance comme tout autre usager de la route.**

Art. 6 - PARC FERME

Le parc fermé sera situé sur le zoning de Solre sur Sambre à la rue Bringuette. « Espace Européen d'entreprises »

Il sera accessible le Dimanche 21 mars 2010, à partir de 08h30. « Voir Timing »

Art. 7 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu le samedi 20 mars 2010, entre 14h00 et 17h00 et le Dimanche 21 mars entre 07h00 et 07h50. « pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et se situeront au même emplacement, dans le chapiteau au Zoning »

Documents à présenter :

- carte d'identité
- permis de conduire
- licences « compétition » ASAF ou VAS.

Art. 8 - VERIFICATIONS TECHNIQUES

a) Préliminaires

Elles auront lieu le samedi 20 mars 2010 entre 15h00 et 17h30 et le Dimanche 21 mars 2010

entre 07h00 et 08h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et se situeront au même emplacement, dans le chapiteau au Zoning).

Elles se situeront dans le chapiteau au Zoning.

Remarque IMPORTANTE :

Pour la bonne organisation de notre épreuve, nous demandons à ce qu'un maximum de concurrents présente leur véhicule aux VT le SAMEDI 20 mars.

b) Finales (ou approfondies en cours d'épreuve)

Les vérifications éventuelles en cours d'épreuve se situeront dans l'enceinte du parc fermé, interdit au public.

Les vérifications finales éventuelles auront lieu dans un local qui sera déterminé le samedi 20 mars 2010.

Art.9 - DEVOIRS DES CONCURENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section. (en fin de boucle)

Art.10 - OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours

Emplacement des V.T. après abandon ou sortie de route : à l'entrée du parc fermé (petit chapiteau)

Art. 11 - PROCLAMATION DES RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant :

Le Dimanche 21 mars à 20h30, Sous chapiteau de l'organisation au Zoning de S/S/Sambre

Coupees aux :

- Les premiers des 2 classes PH (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) de la Division 4
- 1^{ère} Dame du classement D4
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) des Divisions 1, 2, et 3
- 1^{ère} dame (au classement D1/D2/D3 confondues et *1^{er} équipage féminin
- 1^{ère} écurie (Classement D1/D2/D3 confondues)
- 5 premiers du classement des Div. 1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes)
- **Trophée « Frédéric Capitte » au Pilote le plus spectaculaire**

Art. 12 - DIVERS

Road Book d'assistance, sera distribué au secrétariat.

* Panonceaux "assistance", seront distribués au secrétariat

* Programmes seront disponibles à partir du samedi 20 mars 2010 au chapiteau pour le prix de 2,5€

* Restauration : une restauration sera prévue sur place (chaud et froid)

* Logement : Logements à la ferme : « Les Grand Près » 071/555078 (à 3kms)

Relais de « l'Abbaye de Dansonspenne » 071/553489 à 5 kms.

Quelques gîtes à proximité : Beaumont, Bersillies l'Abbayes, Solre St Géry, Renlies, Rance,

Etc.....

Art. 13 - CENTRE DE L'EPREUVE

Situation : Zoning de Solre sur Sambre, rue Bringuette à 6560 Solre sur Sambre

Club organisateur : Motor Union YVO GRAULS	N°
Epreuve : Rallye Spr. F. CAPITTE Date : 20-21 mars 2010	
Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 18 mars 2010 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) à MU Yvo Grauls, 263 rte de Mons, 6560 ERQUELINNES Accordé le 12 janvier 2010	

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

Engagement reçu	Paiement reçu	DIVISION		ORDRE D'INSCRIPTION
Le/...../2010	Le/...../2010	CLASSE		

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e), (pilote)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°

Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF	VAS	N°Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB W V			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF	VAS	N°Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB W V			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

VEHICULE

Marque : Type : Plaque n° :

Année de construction : Châssis : Cylindrée : cc

Compagnie d'assurance : Police n° :

Division	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3	Min. A3
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)	
	Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 7
							(+ de 2000 cc)
	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 11
							(+ de 2000 cc)
	Division 4	Classe 12		Min. A3		Classe 13	Min. A3
		(0 à 1600 cc)				(+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 14
							(+ de 2000 cc)

Division PH Lic. Min : A4	Classe 15	Classe 16
	(0 à 1600 cc)	(+ de 16000 cc)

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2010 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à Le/...../... [.....]

Signature Pilote (Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé") Signature Copilote
Joindre votre palmarès SVP. Passage aux V.T. Samedi Dimanche

Rallye Sprint **Frédéric CAPITTE**
Les 20 et 21 mars 2010

N°:.....

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom : Si pseudonyme :/ « » Prénom : Signature :

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>	VB <input type="checkbox"/>	VV <input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom : Si pseudonyme : « » Prénom : Signature :

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>	VB <input type="checkbox"/>	VV <input type="checkbox"/>

VOITURE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC
Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies			
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques			
Eclairage		Fixations des roues			
Documents de bord		Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence		Anneaux de remorquage			
Canalisation d'essence		Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division			
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison)			
Ceintures de sécurité / Harnais		Autocollants ASAF			
Batterie		Divers :			
Extincteur		* Passeport ASAF PH N°			
Appui-tête		EN ORDRE <input type="checkbox"/>			
Casque		NON CONFORME <input type="checkbox"/>			
Fixations dans l'habitacle		<u>Commissaire Technique</u>			
Publicités sur vitres		Nom/Cachet :			
Rétroviseurs Ext. / Int.		Licence N°:			
Echappement		SECRETARIAT :			
Protections des tuyauteries					
Poids					